



Héritage difficile

Par kev4688

Bonjour et merci d'avance de votre aide.

Voici le problème : en 2001 mon arriere grand mere est décédé. La maison qui lui appartenait aurait dû revenir en parts égaux a ma grand mère et a son frère. Seulement celui ci en à décidé autrement. Il à occuper illégalement la maison. En 2006, il y a eut un procès, la justice à decider qu'il etait redevable de 15k euros à ma grand mere ainsi qu'un demi-loyer le temps qu'il occuperait le logement. Malheureusement, malgres les huissiers les paiements non jamais été effectuer. En 2014 le frere de ma grand mere est decede a son tour. Aujourd'hui, ses heritiers menace de bloquer la vente de la maison si n'accepte pas de les graciés des dettes de leurs père.

Somme nous dans notre droit de reclamer ses paiements ?

Y'a-t-il une autre solution qu'un recour en justice ?

Kevin 46